



## ÉVÉNEMENT

**MES PREMIERS JEUX - LAURENTIDES  
PRÉSENTÉ PAR : CPA Unibel**

**Du : 28 janvier, 2018**

**Au : 28 janvier, 2018**

**SANCTION : PJ-17-081**

**Sanctionné par Patinage Québec**

# Détail de sanction – MES PREMIERS JEUX

**CPA Unibel**

**ANNONCE LA TENUE DE MES PREMIERS JEUX - Laurentides**

**Dates : 28 janvier, 2018 au 28 janvier, 2018**

Cet événement s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Laurentides.

**Président(e) comité organisateur :** Chantal Fillion

**# Téléphone :** 514-971-5966 **Courriel :** [competition@cpaunibel.com](mailto:competition@cpaunibel.com)

**Représentant (e) technique :** Claudia Baron

**Spécialiste de données en chef :** Dominique Petit

**Spécialiste de données informatiques :** Luc Sanscartier

## **PATINAGE QUÉBEC N<sup>o</sup> DE SANCTION : PJ-17-081**

**NOM DU CLUB HÔTE :** CPA Unibel

**SITE INTERNET :** [cpaunibel.com](http://cpaunibel.com)

**COURRIEL :** [competition@cpaunibel.com](mailto:competition@cpaunibel.com)

**TÉLÉPHONE :** 514-591-2347

Cet événement est sanctionné par Patinage Canada et est assujéti aux règlements de cette association.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1. Endroit

La compétition se tiendra à :

### GLACE 1

Arena St-Janvier complexe Val D'Espoir  
17750 Val d'espoir  
St-Janvier, Mirabel (Qc) J7J 1M3

## 2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1** : 85' X 200' (Standard LNH)

## 3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de l'événement, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

Le comité assure les premiers soins pour la durée de l'événement.

## 4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de l'événement.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de tout événement subséquent.

## 5. Restrictions

Aucune restriction.

## 6. Inscriptions

**Internet:** arpal.ca

**Date limite** : 18 décembre, 2017

## 7. Mode(s) de paiement :

- ✓ Paypal;
- ✓ Carte de crédit (Visa ou Mastercard);
- ✓ Chèque ou mandat poste.

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de CPA Unibel et datés **au plus tard le 18 décembre, 2017**

À l'adresse suivante : Chantal Filion  
Laurentides  
8175 François-Baillairgé  
Mirabel, Qc, J7N 3G3

**Aucun chèque postdaté après le 18 décembre, 2017 ne sera accepté**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 25 \$ \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

**8. Frais d'inscriptions**

40 \$ par événement Norme de performance

**9. Date limite d'évaluation d'écussons**

La date limite d'évaluation d'étapes est la même que la date limite d'inscription.

**10. Système de notation**

- Le système de **Norme de Performance**.

**11. Musique**

Musique d'ambiance fournit par le club hôte. (Voir Renseignements techniques)

**12. Enregistrement**

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve.

**13. Accréditation des entraîneurs**

**Le règlement général 2403 (Politiques et procédures de Patinage Canada) s'applique.**

Les entraîneurs doivent avoir la certification minimale du PNCE comme entraîneurs primaires de Patinage STAR (niveau 1) et respecter les normes d'accréditation suivantes:

**ENTRÉE GRATUITE**

- Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.

**ENTRÉE PERMISE – FRAIS DE 15\$**

1. Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;
2. Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
  - Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :

3. Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
4. Documents suivants :

- Preuve que vous êtes membre en 2017-2018
- Preuve de certification
- Carte valide de premiers soins
- Preuve que le BackCheck est à jour

## **NOUVEAUX ENTRAÎNEURS**

Les nouveaux entraîneurs professionnels qui ne satisfont pas aux critères d'accréditation ou de subvention ci-dessus disposeront de trois ans pour obtenir leur certification d'entraîneurs primaires de Patinage STAR, et ce à partir de la date à laquelle ils s'inscriront comme entraîneurs professionnels membres de Patinage Canada.

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'identité VALIDE avec photo. **Ils doivent la porter au cou en tout temps.**

## **14. Frais d'admission**

12 ans et Plus : 5 \$

6 à 11 ans : 2 \$

5 ans et moins : Gratuit

## **15. Chaperons**

Tous les patineurs pourront être accompagnés d'un chaperon seulement dans la chambre des patineurs.

Types de chaperon :

- ✓ Directrice école de patinage plus;
- ✓ Assistantes de programme;
- ✓ Membre féminin de la famille du patineur;
- Voir liste à l'accréditation des patineurs

## **16. Prix**

### **16.1 Volet Norme de Performance**

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

## **17. Trophée perpétuel**

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

## **18. Horaire de l'événement**

Un horaire provisoire sera disponible sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

## **19. Formation des groupes**

Pour toutes les catégories, les groupes seront formés par âge, selon les règlements de Patinage Canada.

## **20. Vidéo**

Vidéo disponible sur place.

## **21. Photo**

Non Disponibles.

## **22. Restaurants**

Casse-croûte ouvert sur place.

## **23. Hébergement**

### **HÔTEL OFFICIEL**

Days Inn

1136 Boul. Curé Labelle

Blainville, Qc, J7C 3J4

450-430-8950

**IMPORTANT :** Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Mes Premiers Jeux - .

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Tous les événements du volet Patinage Plus se dérouleront par circuit et les patineurs exécuteront leur performance sur une musique imposée. Les musiques peuvent être téléchargées sur le site de Patinage Québec dans la section sécurisée.

La trousse technique Patinage Plus de Patinage Québec doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés et les éléments, les normes de performance et les musiques imposées.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

Les patineurs peuvent être accompagnés par un entraîneur ou un assistant de programme.

L'entraîneur ou l'assistant de programme peut faire un tour de circuit avec le patineur durant la période d'échauffement.

Le port du casque est obligatoire pour les patineurs des étapes 2, 3 et 4.

### SYSTÈME D'ÉVALUATION

- Le système de **Norme de Performance**.

## ADMISSIBILITÉ – ÉVÉNEMENTS INDIVIDUELS

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus auprès de Patinage Canada.

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Le patineur ne doit avoir réussi aucun test de patinage STAR.

## PATINEURS EN SIMPLE

### ✓ FILLES

### ✓ GARÇONS

#### • ÉTAPE 2

Étape : Avoir réussi l'étape 2, mais pas plus.  
Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Circuit : 1 min. 15 sec.

#### • ÉTAPE 3

Étape : Avoir réussi l'étape 3, mais pas plus.  
Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Circuit : 1 min. 15 sec.

- ❖ Une musique de fond est permise durant les épreuves.